

DEMANDE DE RESERVATION de la SALLE POLYVALENTE de COMIGNE

Les demandes de location de la salle sont enregistrées et traitées au fur et à mesure qu'elles parviennent en mairie. Il est donc important d'effectuer votre demande suffisamment à l'avance.

Une confirmation de location (selon disponibilité) vous sera transmise dans les meilleurs délais, accompagnée de la liste des pièces à joindre afin d'établir la convention de location de la salle polyvalente.

RAPPEL IMPORTANT

Les personnes bénéficiant d'un tarif préférentiel,

- ▶ s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour faire bénéficier une personne extérieure au village de ce tarif,
- ▶ sont informées qu'en cas de manquement à cet engagement, la Mairie de Comigne se réserve le droit d'encaisser la caution versée d'un montant de 1 000€, ainsi que de leur refuser une future demande de location de salle.

DEMANDEUR

Nom/ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

RESERVATION

Date de la réservation _____

Objet de la réservation _____

Nombre de participants prévus : jusqu'à 50 personnes entre 50 et 100 personnes jusqu'à 200 personnes

OPTION COMPLÉMENTAIRE

Location salle Avec option **Ecran + vidéo projecteur** au tarif de 75€ (en supplément du tarif de location pour la salle)

Sans l'option

Fait à _____, le _____ **Nom et Signature du demandeur :**

Partie réservée à l'administration

Salle accordée au tarif de _____ €

Avec option **Ecran + vidéo projecteur** au tarif de 75€ (en supplément du tarif de location pour la salle)

☞ TARIF TOTAL DE LA LOCATION : _____ € (*salle + option*)

Sans l'option

Salle refusée

Pour le motif suivant : _____

A Comigne, le _____

Le Maire

Fabrice DHOMPS.